

# Le plan local d'urbanisme intercommunal présenté aux élus

La salle de spectacle de Montbazens accueillait la semaine dernière l'ensemble des élus de la communauté du plateau de Montbazens. Avec ses 13 communes et 6321 habitants le conseil communautaire a décidé par délibération en date du 8 juin 2015 d'élaborer un plan local d'urbanisme intercommunal. Pour mener à bien ce projet, le choix s'est porté sur le cabinet rural conseil.

Cette démarche qui s'inscrit dans le cadre de développement durable a deux objectifs : faire revivre les villages et dessiner les villages de demain.

C'est en petits groupes que les élus ont travaillé sur des questions bien précises. Il s'en est suivi un débat qui a permis à chacun d'apporter des remarques quelquefois très pertinentes. Fort de cet échange, le Cabinet Rural Conseil a ainsi pu amasser une foule d'idées pour élaborer ce qui, demain, sera le fil conducteur des élus de ce plateau, mais pas seulement car il est important que les habitants de ce plateau soient associés à cette démarche.

### Une démarche en 4 étapes

Tout d'abord un diagnostic territorial qui comprendra une analyse de l'environnement, un

diagnostic agricole et une analyse socio-économique et urbaine. Des concertations avec la population sont prévues. Dans chaque mairie, des registres seront à disposition pour accueillir les observations des habitants.

La deuxième étape consistera à définir le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) dans lequel sera écrit les choix d'aménagement et de développements retenus par les élus. Là aussi, acteurs locaux et habitants seront mis à contribution avec des réunions publiques. Des bulletins d'information seront publiés notamment via le site internet de la communauté. Le troisième point concerne le règlement, le zonage et les orientations d'aménagement et de programmation (AOP). C'est en fait la traduction du PADD à travers plusieurs documents. Ceux-ci permettent de préciser les intentions affichées des communes (aménagement, habitat, transport et déplacements). Une réunion publique présentera cette étape.

Enfin la dernière étape concernera l'enquête publique et l'approbation du PLU intercommunal.

Le verre de l'amitié a permis une continuité dans les échanges.